

ADAPTATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS À LA DEMANDE DE PERSONNES HANDICAPÉES OULLINS - SAINT-GENIS-LAVAL

Les Villes d'Oullins et de Saint Genis Laval se préoccupent du logement des personnes handicapées ou à mobilité réduite et ont souhaité mettre en place une action pour répondre efficacement aux demandes qui leur sont formulées et qui trouvent difficilement une réponse adaptée dans le parc de logements publics ou privés de la commune.

En effet, on constate une forte inadéquation entre l'offre et la demande.



Commande

Villes d'Oullins et de St-Genis-Laval

Opérateur

ARIM du Rhône

Partenaires

service logement des deux villes
bailleurs publics, hôpital Henry Gabrielle, préfecture

Objectifs

Etablir une adéquation entre l'offre et la demande de logements accessibles aux personnes handicapées. Cette action est dirigée vers les personnes susceptibles de présenter tout type de handicap : moteur, visuel....

Démarche et savoir faire PACT - ARIM

- ▶ Centralisation de la demande
 - Travail en partenariat avec le service logement des Villes concernées,
 - Mise à jour de la liste des demandeurs,
 - Elaboration d'une fiche commune recueil des attentes du demandeur,
 - Rencontre des personnes susceptibles d'être intéressées par une offre précise.
- ▶ Centralisation de l'offre existante :
 - Mise en place d'un partenariat avec les différents bailleurs publics afin de les informer de la démarche initiée par la commune et de les associer à cette démarche.
- ▶ Participation à la conférence d'attribution avec les différents partenaires (Préfecture, Grand Lyon, DDASS, la Ville, et les bailleurs publics).
- ▶ Centralisation du potentiel d'offre sur les communes :
L'ARIM DU RHONE a repéré sur l'ensemble du parc de la Ville de Saint-Genis Laval (immeubles collectifs) et sur le parc de 3 bailleurs publics de la commune d'Oullins, les possibilités d'adaptation. Des classeurs permettent une identification et une recherche aisée.
- ▶ Quelques cas concrets :
L'ARIM DU RHÔNE a finalisé en 1999 avec la SEMCODA deux logements adaptés sur l'immeuble Diderot à Oullins. Elle a relogé 1 famille monoparentale dans le parc de l'OPAC DU RHONE.
Elle a travaillé en amont sur un projet d'immeuble avec l'OPAC DU GRAND LYON pour la création d'un logement adapté T3 rue Pierre Sémard.

Résultats obtenus

Les adaptations, sur quelques cas concrets, vont se poursuivre sur Oullins et Saint-Genis-Laval en prenant en compte les enseignements tirés des premiers cas réalisés.

Le but de cette mission est d'intervenir très en amont du projet de construction afin de réduire les surcoûts engendrés par ces adaptations.

Un des objectifs est également de renforcer le partenariat autour de ce thème et de l'étendre géographiquement notamment sur les communes voisines et proches de l'Hôpital Henry Gabrielle.



Contact

Michel BOLLON – PACT ARIM du Rhône
mbollon@pact-arim.org / 04 37 28 70 24